

Barème des honoraires de l'agence

Barème entré en vigueur en date du 1er Janvier 2025

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

A la charge du mandant,
les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

TRANSACTIONS DANS L'ANCIEN (TTC)		
Prix hors honoraires	Mandat simple	Mandat Exclusif
inférieur à 100 000 €	5 990 €	4 990 €
entre 100 000 € et 150 000 €	7,0%	6,5%
entre 150 000 € et 200 000 €	6,5%	6,0%
entre 200 000 € et 250 000 €	6,0%	5,5%
entre 250 000 € et 300 000 €	5,5%	5,0%
Au dessus de 300 000 €	5,0%	4,5%
MANDAT DE RECHERCHE		4,5%

TRANSACTIONS DANS LE NEUF (TTC)		
Prix hors honoraires	Mandat simple	Mandat Exclusif
Programmes de Promotion	5,0%	4,0%
Programmes de Lotissement	5,0%	4,0%
Création de dossier de vente		à partir de 990€

PRESTATIONS IMMOBILIERES

A la charge du mandant
les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

MAITRISE D'ŒUVRE (TTC)	
Prestation	Convention
Projet d'Aménagement + Vues	490 €
Certificat d'Urbanisme + ESQ	490 €
Déclaration Préalable	790 €
Permis de Construire <150m ²	1 490 €
MOE Conception	5,0 % sur CA
MOE Execution	5,0 % sur CA
Consultation / Montage / Visite	

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (TTC)	
Prestation	Convention
AMO de conception	2 % sur CA
AMO d'exécution	2 % sur CA
Mise en copropriété	à partir de 4990€
Division foncière	à partir de 4990€